

Régionales 2021

Interpellation de l'URIOPSS

Ile-de-France

Réponse de Julien Bayou, l'Écologie Évidemment

Dans le cadre des élections régionales des 20 et 27 juin prochains, l'URIOPSS Ile-de-France, au titre des 420 adhérents des secteurs sanitaire, social et médico-social qu'elle représente, nous a fait parvenir un plaidoyer.

Voici les réponses que nous y apportons, tirées de notre programme.

SUR UNE GOUVERNANCE PLURIELLE POUR NOS TERRITOIRES

Nos engagements

Nous voulons faire rayonner une Ile-de-France inclusive.

L'Île-de-France, au-delà d'un simple échelon administratif, est bien une région cohérente et équilibrée, entre la métropole mondialisée et les terres nourricières de la grande couronne. Cependant, la forte polarisation autour de Paris, l'accumulation des acteurs intervenant sur l'aménagement du territoire et les inégalités territoriales sont des freins à la prise de conscience que nous vivons dans un territoire commun, dont le destin nous touche toutes et tous.

Le Conseil régional est une institution mal connue, alors que ses compétences touchent au quotidien de chacun-e d'entre nous. Nous voulons qu'il devienne l'espace démocratique de référence pour toutes les personnes résidant en Île-de-France. En développant la participation citoyenne et les liens entre élu-es et la société civile, le Conseil régional d'Île-de-France peut devenir le laboratoire d'une gouvernance démocratique de la région-métropole.

L'arrivée des écologistes à la tête de la Région tirera un trait définitif sur une histoire souvent faite de clientélisme, de passe-droits ou d'arrangements obscurs. Les politiques publiques doivent être sérieusement évaluées, les citoyens doivent pouvoir être entendus et l'action du Conseil régional doit être lisible de toutes et tous, non pas instrumentalisée par la communication personnelle de professionnels de l'exercice du pouvoir.

La place si particulière qu'occupe l'Île-de-France, en France et en Europe, lui donne la responsabilité et les moyens de contribuer à un monde solidaire.

En termes de gouvernance, nous nous appuyerons bien entendu sur le CESER, **mais aussi sur l'expertise des professionnels et des acteurs des territoires** et ouvrirons les travaux des commissions régionales à la société civile.

Nous agissons dans le cadre d'une gouvernance exemplaire.

Le Conseil régional porte des politiques publiques cruciales dans le quotidien des habitant.es et influe sur le développement économique et l'emploi. La distance entre l'institution et les citoyen.nes renforce le risque d'opacité des décisions qui y sont prises. C'est pourquoi les écologistes gèreront la Région de manière exemplaire afin que chacun puisse comprendre et participer aux débats politiques qui l'animent. En particulier, des évaluations régulières de son action seront menées, notamment la répartition géographique des fonds qu'elle alloue. De la même manière, un budget sensible au genre sera mis en œuvre dès le début du mandat pour que les politiques publiques bénéficient à toutes celles et tous ceux qui en ont le plus besoin. Les pratiques de démocratie participative telles que les budgets participatifs, les référendums régionaux d'initiative citoyenne ou les conventions citoyennes seront mobilisés pour traiter notamment des sujets émergents.

SUR UN DIALOGUE DE GESTION DE QUALITÉ AVEC VOS ADHÉRENTS

Nos engagements

Nous renforcerons les partenariats de long terme avec les associations.

Au-delà des 30 000 emplois tremplins, la Région engagera des partenariats structurants avec les associations. Le dialogue entre l'institution et les associations régionales sera renforcé en partie grâce aux assises de la vie associative, organisées un an sur deux. Une Charte des engagements réciproques, basée sur les principes d'autonomie de la vie associative, de la démocratie et de l'exercice des libertés publiques remplacera la Charte soi-disant de la laïcité de la droite. Une commission à la vie associative, et à la démocratie participative sera créée, sous l'égide d'une vice-présidence dédiée.

La logique de financement, développée dans le point "Comment rendre nos territoires résolument solidaires et inclusifs", sera inversée.

L'engagement bénévole sera soutenu en tant que tel à travers le financement de formations. Pour l'emploi associatif, les groupements d'employeurs seront encouragés et le dispositif local d'accompagnement reviendra à un niveau de dotation acceptable. Des dispositifs spécifiques dédiés à l'inclusion numérique cibleront les structures d'accompagnement social.

SUR L'AVENIR DE VOS PROFESSIONS, UN ENJEU MAJEUR

Nos engagements :

Parce que nous portons la vision d'une économie au service des Franciliennes et des Franciliens, les secteurs de la santé, du soin et du lien sont parmi les secteurs que nous ciblerons en priorité pour la relance économique.

La compétence formation professionnelle sera particulièrement mobilisée, sur ces secteurs notamment.

Les métiers de demain ceux de l'action sociale, à tout niveau de qualification, seront valorisés pour susciter des vocations.

L'accès à la formation professionnelle sera favorisé par la mise à disposition de logements, l'attribution d'un revenu de transition écologique. Les lycées, avec les GRETA, seront mobilisés pour élargir l'offre de formation dans tous les territoires. La territorialisation de l'offre de formation professionnelle sera élaborée de manière concertée avec les organismes concernés, les structures d'insertion et d'orientation, le CREFOP et le CESER et les acteurs des territoires.

Les associations, coopératives, mutuelles, entreprises à but social sont des structures qui embauchent, fournissent des biens et services essentiels à la population et mettent les besoins avant les profits. C'est sur ces secteurs que nous voulons nous appuyer pour relocaliser l'économie francilienne, au plus près des lieux de vie.

En rétablissant les contrats aidés supprimés par la droite, nous voulons soutenir les initiatives locales et aider les activités d'intérêt général.

Pour développer une économie utile, dans les quartiers et dans les villages, nous triplerons le nombre de pôles territoriaux de coopération économiques qui auront accès aux marchés publics et recevront des subventions directes pour leur contribution à la revitalisation des territoires.

Le Conseil régional doit mener une politique volontariste de relocalisation et de soutien à l'emploi. Nous voulons relancer les emplois d'insertion en environnement supprimés par la droite et doubler le nombre de bénéficiaires de l'insertion par le travail. L'emploi associatif sera relancé avec la réapparition des emplois tremplins. De nombreux dispositifs locaux de mise en réseau des acteurs et de soutien à l'emploi seront soutenus : territoires zéro chômeurs de longue durée, droit à un emploi vert, pôles territoriaux de coopération économique...

30 000 emplois aidés pour l'économie sociale et les associations

Les écologistes sont en mesure de créer deux cent mille emplois en cinq ans grâce au développement des activités économiques utiles : métiers du soin et du lien, réinvention des transports, rénovation globale du bâti, production d'énergie, agriculture et tourisme.

Ce sont dans ce cadre 30 000 emplois aidés qui seront créés pour l'économie sociale et les associations.

En synthèse, notre action se traduira donc par :

- Un plan de relocalisation de l'économie francilienne avec un bonus systématique de 20% pour les structures relevant de l'économie sociale et solidaire et la création d'emplois dans les métiers de la réparation et du réemploi,
- L'abaissement du seuil du schéma de promotion des achats publics socialement responsables supérieurs à 50 millions d'euros pour les organismes dépendant de la Région et associer les entreprises inclusives et de l'ESS à son élaboration. 25% de la commande publique seront réservés à l'ESS et un reporting des achats publics sera publié,
- La réinstallation du centre de ressource francilien de l'ESS,
- L'abondement des dispositifs d'aide à l'emploi associatif et la réémergence des dispositifs de soutien économique spécifiquement dédiés à l'ESS,
- Le retour à une politique de contractualisation de moyen terme avec les associations plutôt que la multiplication des appels à projets chronophages, contradictoires et générateurs de précarité économique. Le rapport entre subventions de fonctionnement et d'investissement sera inversé pour soutenir l'emploi en priorité.
- Le soutien aux emplois insertion en environnement, qui existait jusqu'en 2016, sera rétabli et associé au Revenu de transition écologique.

SUR COMMENT RENDRE NOS TERRITOIRES RÉSOLUMENT SOLIDAIRES ET INCLUSIFS

Nos engagements :

Les écologistes veulent dessiner une région qui encourage le vivre ensemble et qui ne laisse personne de côté. Nous soutiendrons les associations, créatrices de lien social et nous travaillerons à l'émergence d'une Île-de-France zéro discrimination et zéro violence.

La question du financement des associations est cruciale. Ces dernières années, la politique régionale de financement, fondée sur la multiplication des

appels à projets chronophages et contradictoires, aura fragilisé le tissu associatif et généré de la précarité économique. Le rapport entre subventions de fonctionnement et d'investissement sera inversé pour soutenir l'emploi en priorité.

Les contractualisations pluriannuelles en fonctionnement seront ainsi privilégiées sur les appels à projet en investissement et l'emploi associatif sera soutenu et protégé.

Un équilibre sera trouvé entre le soutien aux têtes de réseaux et aux associations locales qui doivent aussi pouvoir obtenir des financements publics, accompagner, former et certifier le personnel associatif.

Nous simplifierons l'octroi des subventions grâce à un dossier unique. Nous favoriserons, dans l'octroi de demandes de subvention, les projets qui incluent une dimension en faveur de l'égalité femmes-hommes, ou ayant une démarche éco-responsable.

L'engagement bénévole sera particulièrement soutenu.

SUR COMMENT AGIR POUR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS DES JEUNES ET DES FAMILLES

Nos engagements :

Les jeunes générations subissent de plein fouet les effets de la crise sanitaire et sociale. La précarité dans laquelle vivent nombre de jeunes Francilien·nes a été aggravée par les effets des confinements, la fermeture des lieux d'apprentissage et la disparition de nombreux emplois non ou peu qualifiés.

Nos jeunes méritent d'être entendu·es et mieux considéré·es. Nous souhaitons construire une société avec et pour la jeunesse. Nous souhaitons faire en sorte que chacune et chacun puisse préparer son avenir sereinement dans des conditions dignes. La Région peut agir pour prendre soin de cette jeunesse. Nous mettrons tout en œuvre pour permettre aux jeunes de manger à leur faim, de se loger décemment, de se soigner, de se déplacer librement et d'être pleinement autonomes.

La proposition écologiste est celle qui met la jeunesse au premier plan.

Nous ferons des lycées des lieux où il fait bon vivre, où chaque élève pourra évoluer sereinement et être accompagné correctement.

Pour cela, nous investirons massivement dans les lycées, sur le bâti comme sur les conditions d'accueil et de vie, de travail, d'apprentissage, d'enseignement.

Les lycées seront de véritables espaces de citoyenneté (conseil francilien de la vie lycéenne à l'échelle inter-académique, éco-conseils dans chaque lycée...),

ouverts sur le monde extérieur (événements culturels, formations, interventions de pédagogues et spécialistes...), des espaces propices au dialogue et au recueil de la parole (référénts volontaires formés à l'accompagnement des jeunes victimes de violences et de discriminations), à la prévention, à l'éducation culturelle, artistique, écologique.

Nous mettrons aussi en place, en lien avec les départements et les communes, un forfait régional de 3 à 5h pour l'accompagnement des enfants et jeunes majeurs (AEEH jusqu'à 20 ans) en situation de handicap pour les temps périscolaires, de cantines et d'accompagnements.

Au-delà des lycées et de l'environnement scolaire, parce que nous avons conscience du désarroi de nombreux jeunes, nous mettrons en œuvre des mesures pour remédier aux situations de précarité, en particulier en termes d'alimentation, de santé, de logement ou de conditions d'études.

Cela passera notamment par :

- Le soutien à l'expérimentation d'un revenu d'existence ciblant en priorité les jeunes de 18 à 25 ans ;
- L'accès de tous à une alimentation adaptée et de qualité (subventions à la création d'épiceries solidaires sur les campus, baisse des prix et meilleur accès à une nourriture de qualité ; meilleure progressivité des tarifs des repas au CROUS et des cantines scolaires, proposant des repas végétariens quotidiens, visant le 100% bio et local ; campagnes d'éducation autour de l'alimentation dans les lycées...) ;
- Le renforcement de l'offre de santé pour les étudiant-es (création de centres de santé à proximité des universités et des CROUS, consultations gynécologiques et psychologiques gratuites et anonymes, simplification des procédures et des démarches d'accès, notamment à destination des étudiants étrangers, installation de distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans chaque lycée et chaque établissement d'enseignement supérieur et distribution de kits "anti-précarité menstruelle" lavables, tiers payant à 100% de la sécurité sociale pour toutes les dépenses de santé, sans avance de frais, pour lutter contre le non-recours aux soins, l'accès à des consultations gratuites de psychologues dans chaque établissement scolaire et sur chaque campus universitaire...) ;
- La lutte contre l'habitat indigne (soutien la création et la rénovation massive de logements dédiés aux jeunes, fonds régional d'aide au

paiement des quittances de loyer et dépenses liées au logement, pour les 18-25 ans et étudiants rencontrant de graves difficultés, extension de l'offre locative par la réquisition de tous les logements vides et encadrement des loyers de l'ensemble du parc locatif, privé ou public, étudiant ou non, respect de la trêve hivernale dans les logements CROUS et transformation des droits d'occupation précaires en baux de droit commun, dotation des missions locales et les comités locaux pour le logement des jeunes des moyens nécessaires à l'information des jeunes sur leur droit au logement et renforcement des dispositifs leur permettant d'y accéder, création de structures d'habitat collectif pour les jeunes et intergénérationnels....)...

Vous évoquez particulièrement la problématique, sensible, des mineurs isolés.

Nous ouvrirons un Centre régional de premier accueil, puis des Centres régionaux de premier accueil, pour protéger les mineurs étrangers de la violence de la rue.

Dans le cadre d'un partage des responsabilités à l'échelle régionale et avec un fonds d'accueil régional pour épauler les collectivités, la promotion et la mise en œuvre d'une politique d'accueil digne des exilé.es est au cœur de notre projet.

Ces publics, en effet, ne sauraient être condamnés à la rue : ils ont besoin d'aide et de solidarité, de services régionaux non discriminatoires. Le Conseil régional sera une institution militante, et cela se traduira aussi par notre adhésion à l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) qui œuvre pour une politique d'accueil inconditionnelle des exilé.e.s et pour l'hospitalité sur nos territoires.

SUR LE SOUTIEN À UNE TRANSITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS VULNÉRABLES

Nos engagements :

Nous l'avons dit plus haut, le soutien au secteur associatif est un axe fort de notre projet de région solidaire et inclusive. Dans ce cadre, l'engagement bénévole sera soutenu à travers le financement de formations, pour l'emploi associatif, les groupements d'employeurs seront encouragés et le dispositif local d'accompagnement reviendra à un niveau de dotation acceptable, tandis que des dispositifs spécifiques dédiés à l'inclusion numérique ciblent les structures d'accompagnement social.